

# MATINÉE D'INFORMATION



AGATE  
AGENCE ALPINE  
DES TERRITOIRES

## LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS

Quels apports pour les collectivités ?

**24 MARS 2020**

**ALPESPACE | Salle Kheops**

**9h - 11h30**

61 Voie Champollion - 73800 FRANCIN

La loi d'orientation des mobilités (LOM) apporte de nombreuses modifications dans le domaine du transport et des déplacements. Celles-ci sont de natures très hétérogènes : du simple changement de vocabulaire pour mieux traduire les enjeux, à la création de nouvelles obligations et moyens pour les élus locaux, en passant par une réorganisation de la gouvernance. Nous vous proposons un décryptage de ce texte pour mettre en lumière ce qui change pour les collectivités locales, dès à présent et dans les années à venir.

### INTERVENANTES

Charleyne Lafond  
*Directrice pôle Environnement*

Evelise Pichery  
*Cheffe de projet Mobilité & Energie*

Morgane Jacquier  
*Chargée de mission Juridique*



### Modalités d'inscription

Gratuité pour les adhérents  
50 € pour les non-adhérents

### INSCRIPTION

Inscription souhaitée **avant le 20 mars 2020** directement en ligne [en cliquant ici](#)

Vous pouvez également vous inscrire en nous retournant ce PDF renseigné à l'adresse suivante : [contact@agate-territoires.fr](mailto:contact@agate-territoires.fr)

MAIRIE / GROUPEMENT / AUTRE : \_\_\_\_\_

NOM / PRÉNOM : \_\_\_\_\_

QUALITÉ : \_\_\_\_\_